

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2025

MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE ET À RÉGULER LA CONCENTRATION
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER - (N° 698)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 35

présenté par
Mme Bellay

ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 25, substituer au mot :

« niveau »

le mot :

« taux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.